



Lgv
Poitiers  Limoges

PROJET DE LIGNE À GRANDE
VITESSE POITIERS-LIMOGES

Groupe de concertation FONCIER

2 Décembre 2008



RÉSEAU FERRÉ DE FRANCE



RÉSEAU FERRÉ DE FRANCE

www.lgvpoitierslimoges.com

Plan de la présentation

1. Point de départ des études: engagements pris par RFF
2. Déroulement des études
3. Méthodologie générale pour la recherche de ZPP
4. Méthodologie environnementale: notre proposition
5. Les impacts d'une LGV & spécificité du jumelage
6. RFF – L'expérience des LGV
7. Programme de la prochaine réunion

Groupe de travail FONCIER – réunion n° 2

1

3

Point de départ des études : La décision du conseil
d'administration de RFF

⇒ recherche de la meilleure intégration
possible de la LGV dans les territoires

La décision du conseil d'administration de RFF

⇒ **Habitat** : s'éloigner le plus possible des zones habitées, et mesures pour minimiser l'impact sonore

⇒ **Environnement** : limitation des incidences, notamment par:

- recherche, selon l'intérêt d'une telle solution, d'un jumelage partiel avec d'autres infrastructures
- étude approfondie des mesures à prendre pour la protection et la préservation des milieux naturels, espèces protégées et les paysages

1

5

La délibération du conseil d'administration de RFF

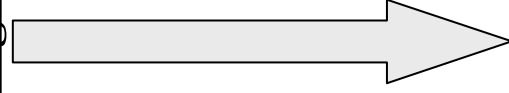
⇒ **Respect des activités économiques, en particulier celles relatives à :**

- l'exploitation agricole,
- l'exploitation sylvicole.

Déroulement des études

2008/2009

Etape 1 :
Etude des zones
préférentielles de
passage (ZPP)



*Choix d'une ZPP
Définition du
programme*

2009/2010

Etape 2 :
Etude de variantes de
tracé au sein d'une
ZPP



Choix du tracé

2010/2011

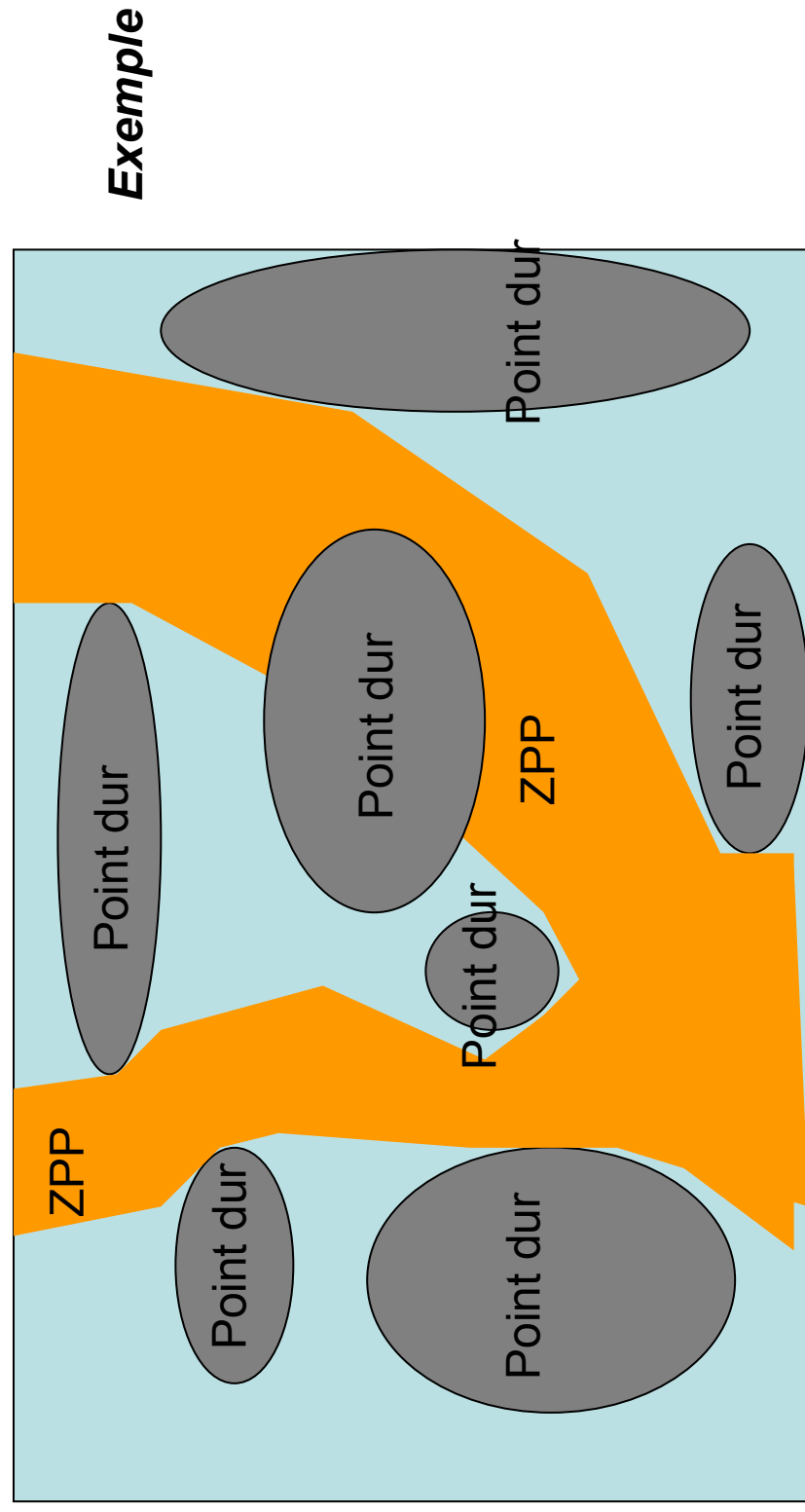
Etape 3 :
Etude de la solution
retenue
Préparation du
dossier d'enquête
préalable à la DUP



- Recherche des zones préférentielles de passage
- Comparaison des zones préférentielles de passage
- Choix d'une zone préférentielle de passage et définition du programme du projet

2 Qu'est ce qu'une zone préférentielle de passage?

→ couloir de passage de largeur variable



3

Méthodologie générale pour la recherche de zones préférentielles de passage

4 critères

- ⇒ environnement : évitement des zones à fort enjeu (zones bâties, cultures à forte valeur ajoutée, milieux naturels remarquables...)
- ⇒ tracé / topographie : application du référentiel technique (rayons de courbure), mouvement des terres, raccordements, ouvrages exceptionnels...
- ⇒ performances : temps de parcours, capacité, raccordement, ...
- ⇒ Économie générale et rentabilité du projet

Méthodologie des études environnementales

Une analyse des enjeux à 2 dimensions :

⇒ Analyse spatiale, thématique puis multicritères

⇒ Approche fonctionnelle,

fragmentation des espaces et des populations animales

Recherche des zones préférentielles de passage

Méthodologie des études environnementales

Analyse spatiale, les grandes étapes:

- ⇒ recensement des enjeux
- ⇒ hiérarchisation des enjeux
- ⇒ carte des sensibilités multicritères



Outil d'aide à la conception

4 Méthodologie des études environnementales -¹¹ Analyse spatiale

Le recensement des enjeux :

- collecte auprès des services déconcentrés de l'Etat, collectivités territoriales, organismes professionnels, associations **En cours**
- saisie dans une base de donnée géographique (échelle 1/25000^{ème} en général)
- restitution thématique (au 1/100000^{ème} , 1/50000^{ème} dans les zones de raccordement)

⇒ **recensement des données bibliographiques**

4

12

Méthodologie des études environnementales - Analyse spatiale

Hiérarchisation des enjeux

Quelques définitions préalables

Méthodologie des études environnementales - Analyse spatiale

Quelques définitions préalables

Les difficultés d'insertion résultent :

- de la **valeur de l'enjeu**,
- de **l'importance du risque de dégradation** (effet immédiat ou différé, direct ou induit, réversibilité ou non de la dégradation),
- du **coût des mesures** de suppression, d'atténuation, voire de compensation à mettre en œuvre.

4 Méthodologie des études environnementales - Analyse spatiale

Quelques définitions préalables

Les **difficultés d'insertion** sont classées en trois niveaux

- très fort
- fort
- modéré

Le niveau de difficulté d'insertion « faible » constitue ainsi un 4^{ème} niveau

Méthodologie des études environnementales - Analyse spatiale

Quelques définitions préalables

Difficulté d'insertion **très forte** : Secteurs où la présence de contraintes réglementaires (ex : site Natura 2000), ou de fait (ex : secteur bâti dense):

- rend peu compatible le passage de l'infrastructure,
- supposent une prise en compte très en amont du projet d'aménagement et la mise en place de mesures spécifiques lourdes,
- nécessite des autorisations administratives spéciales,
- risque de générer des impacts importants sur le cadre de vie

4 Méthodologie des études environnementales - Analyse spatiale

Quelques définitions préalables

Difficulté d'insertion forte : secteurs où l'aménagement est difficile en raison de contraintes réglementaires ou assimilées, et de contraintes d'utilisation du sol.

L'aménagement dans ces secteurs nécessite la mise en place de mesures de protection importantes

4 Méthodologie des études environnementales - Analyse spatiale

Quelques définitions préalables

Difficulté d'insertion modérée :

- secteurs où l'aménagement est peu difficile
- secteurs représentés sur une aire géographique large et pour lesquels l'échelle d'étude ou le niveau d'information disponible à ce stade des études ne permet pas de préciser une gradation des sensibilités à l'intérieur de la zone.

Méthodologie des études environnementales - Analyse spatiale

Grilles de hiérarchisation

Temps proposé pour des questions / remarques sur les
grilles de hiérarchisation envoyées

Groupe de travail FONCIER – réunion n° 2

Eaux superficielles et souterraines		Sensibilité Très Forte	Sensibilité Forte	Sensibilité Modérée
Hydrologie	Usages	Zone de pompage d'alimentation en eau potable (sources, cours d'eau) et périmètres de protection rapprochée	Périmètres de protection éloignée Cours d'eau en gestion concertée (contrat de rivière, SAGE...)	
			Site de baignade Pisciculture Sites d'activité nautiques	
Hydrologie	Milieux aquatiques	Cours d'eau présentant un bon état probable en 2015 (qualité des eaux)	Cours d'eau de première catégorie piscicole	Cours d'eau présentant un risque probable de non atteinte du bon état en 2015 (qualité des eaux)
			Trame bleue (en projet)	
	Inondations	Champs d'inondation habités ou Zone rouge d'un PPR inondation	Champs d'inondation non habités Zone d'aléa fort d'un PPR Inondation	

Groupe de travail FONCIER – réunion n° 2

20

Eaux superficielles et souterraines		Sensibilité Très Forte	Sensibilité Forte	Sensibilité Modérée
Hydrogéologie	Usages	Point de captage pour l'alimentation en eau potable et périmètres de protection rapprochée	Périmètres de protection éloignée	
	Valeur patrimoniale		Domaines aquifères vulnérables et sensibles (aquifères alluviaux exploités, aquifères karstiques, par exemple)	Domaines aquifères à aquifères discontinus ou localisés et aquifères profonds ; ressources multi-usages

Groupe de travail FONCIER – réunion n° 2

21

Milieu Naturel	Sensibilité Très Forte	Sensibilité Forte	Sensibilité Modérée
Protections réglementaires et inventaires	Réserves naturelles et/ou arrêtés de protection de biotope (APPB) et/ou ZPS- ZSC (réseau Natura 2000) et/ou SIC (réseau Natura 2000)	ZNIEFF type 1 ZICO ZNIEFF type 2	réserves de chasse
Sites particuliers inventoriés	Habitat d'espèces animales protégées Station d'espèce végétale protégée	Trame verte (projet)	Habitats de la faune d'intérêt cynégétique
Acquisitions		Zones humides, plans d'eau Réserves naturelles volontaires Sites acquis par les Conseils Généraux (espaces naturels sensibles)	

Groupe de travail FONCIER – réunion n° 2

22

Milieu humain	Sensibilité Très Forte	Sensibilité Forte	Sensibilité Modérée
Urbanisation, activités et équipements	Zones d'habitat dense Zone d'urbanisation ou d'activité actuelles et futures des PLU	Hameaux et petits bourgs	Zone d'habitat diffus
	Bâtiments sensibles (hôpitaux, écoles, crèches...)		Terrains d'équipement collectifs (terrain de sport et de loisirs...)
Réseaux et servitudes*	Etablissement SEVESO Aéroport et aérodrome (et servitudes associées) Centre d'enfouissement technique	Emprises militaires Canalisation souterraine de gaz à haute pression (réseau d'importance nationale) Carrières Site pollué ICPE (associée à risque d'explosion)	Parc éolien
Agriculture	Cultures en AOC Cultures biologiques	Cultures à forte valeur ajoutée (vignobles, petits fruits, maraîchage, ...)	
	Sylviculture	Forêts de protection	Forêt de production sous certification (PEFC = Programme Européen de Forêts Certifiées)
			Forêt domaniale / forêt soumise Forêt dotée d'un PSG

Groupe de travail FONCIER – réunion n° 2

23

	Sensibilité Très Forte	Sensibilité Forte	Sensibilité Modérée
Patrimoine et archéologie	Monuments historiques classés ou inscrits et/ou superficiels historiques classés (ensembles historiques) et/ou zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager (ZPPAUP)	Périmètres de protection des monuments classés ou inscrits	
Paysages	Sites classés	Sites inscrits Unités paysagères remarquables	
Tourisme Loisirs	Chemin de Saint-Jacques de Compostelle	Chemins de grande randonnée	Boucles locales des chemins de grande randonnée, itinéraires locaux de découverte
	Commune touristique		
		Parcs ou zones de loisirs, village de vacances	

4 Méthodologie des études environnementales - Analyse spatiale

Sortant de la hiérarchisation

- Une synthèse multicritères, obtenue à partir des **contraintes spatiales** tous thèmes confondus
 - Chaque point de l'aire étudiée traduit en une valeur globale (ou niveau de contrainte global) les **niveaux de contraintes** environnementales thématiques qui s'y superposent.

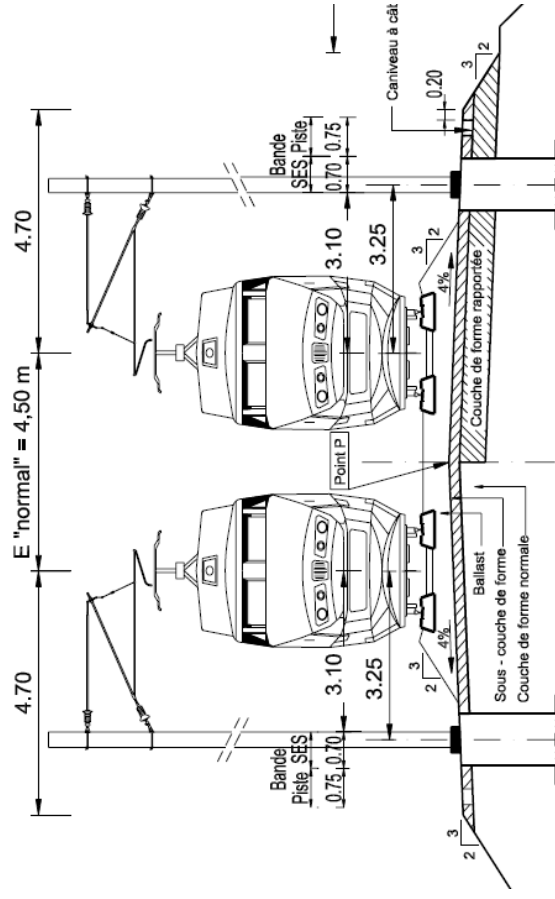
Groupe de travail FONCIER – réunion n° 2

5 Impacts génériques sur le foncier – emprises d'une LGV

25

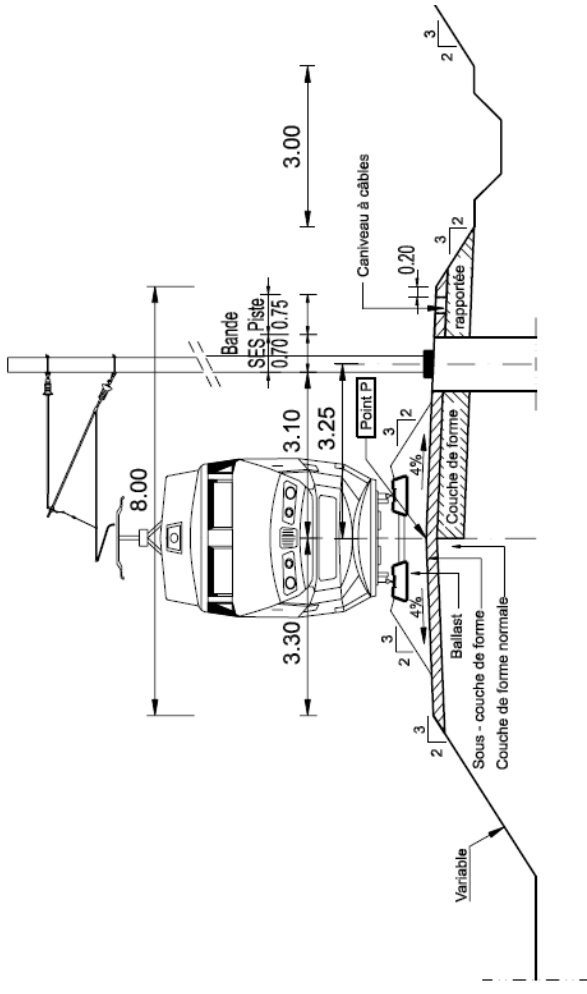
Profil en travers type – voie double

14 mètres



Profil en travers type – voie unique

8 mètres



5 Impacts génériques sur le foncier - LGV

Agriculture

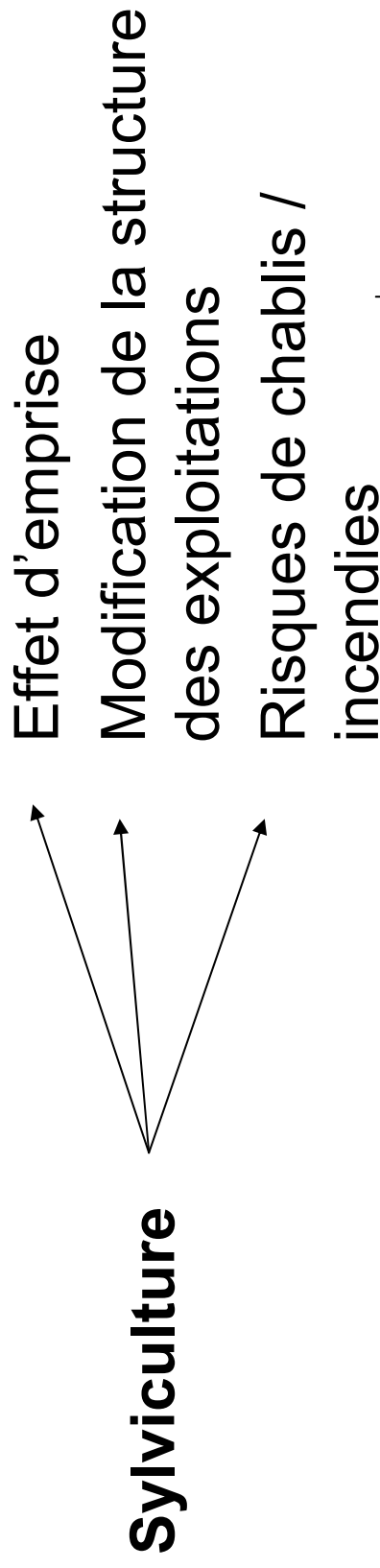
Effet d'emprise

Modification de la structure
des exploitations

Recherche de ZPP

- évitement des cultures bénéficiant d'AOC ou de labels BIO
- évitement des cultures à forte valeur ajoutée (vergers, petits fruits, vignobles)

5 Impacts génériques sur le foncier - LGV



Recherche de ZPP

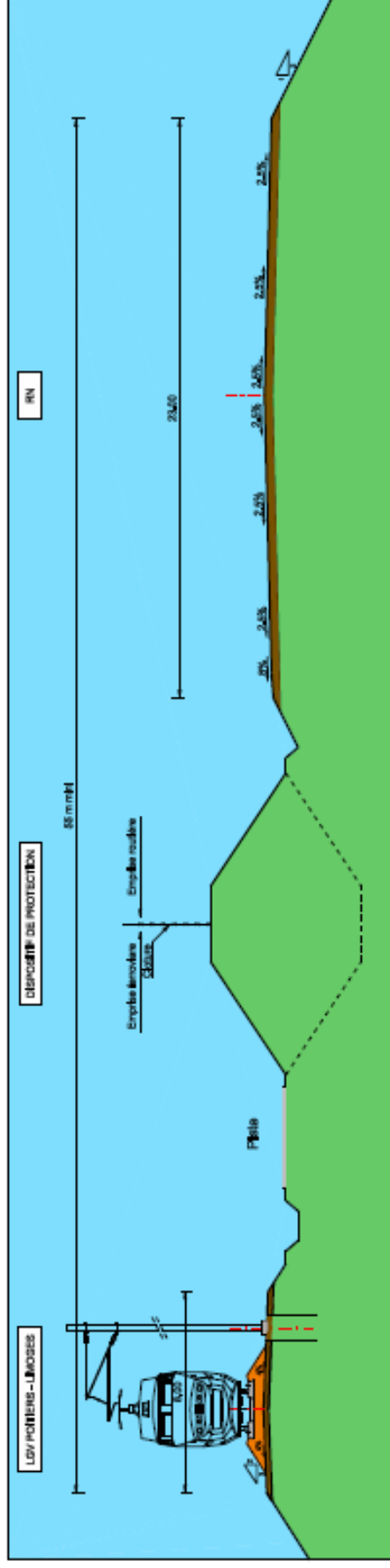
- évitement des forêts de protection
- évitement des forêts soumises et des forêts sous PSG / prise en compte des massifs relictuels en zone périurbaines

5

28

Impacts génériques sur le foncier - Jumelage

65 m minimum

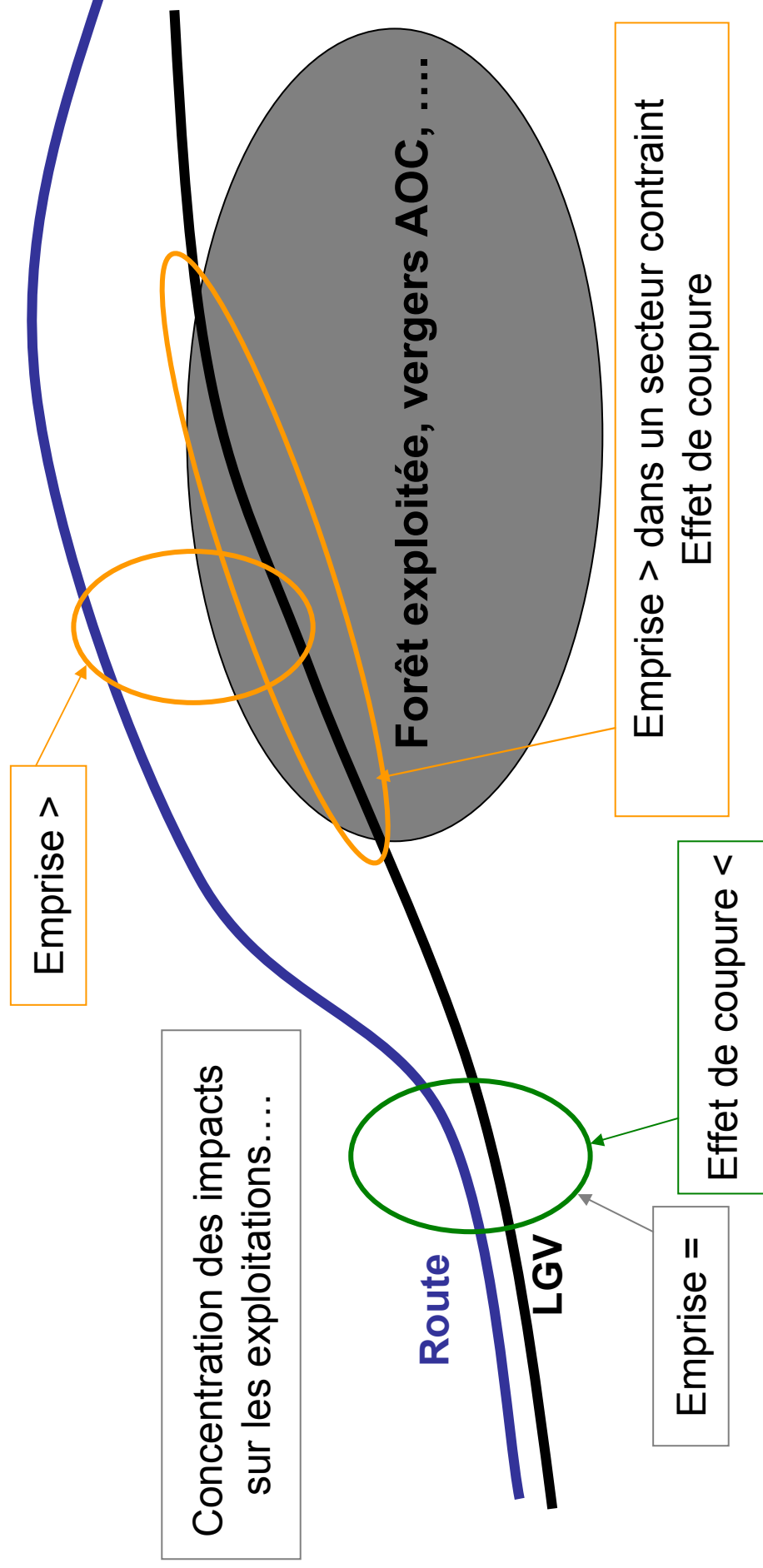


12 m minimum

5

Impacts génériques sur le foncier - Jumelage

29



Groupe de travail FONCIER – réunion n° 2

5

30

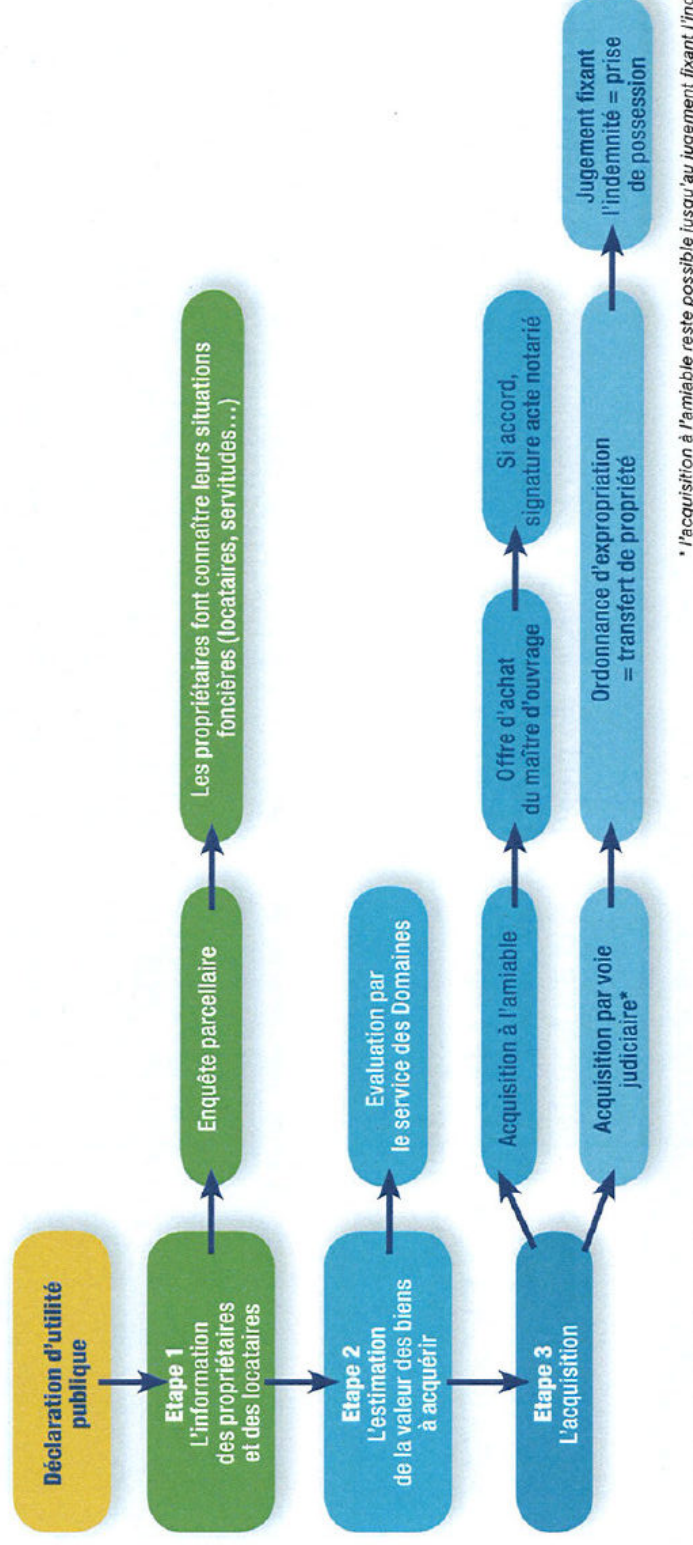
Impacts génériques sur le foncier - Jumelage

Temps proposé pour des questions / remarques

RFF – L'expérience des LGV

- Un cadre réglementaire (RFF établissement public de l'Etat)
- Une expérience récente
- Une priorité : l'accord amiable
- Des mesures adaptées

Schéma du déroulement d'une acquisition pour cause d'utilité publique



Programme de la prochaine réunion (janvier 09)

- Présentation des résultats de l'analyse environnementale :
 - Analyse spatiale – synthèse multicritères
 - Analyse fonctionnelle
- présentation des scénarios de raccordement
- Résultats de l'analyse des possibilités de jumelage
- Présentation des contraintes techniques
- Présentation des 1ères esquisses de ZPP
- Proposition de la méthode de comparaison des ZPP (environnemental & multicritères)

Groupe de travail FONCIER – réunion n° 2

34

Rappels sur les prochains rendez-vous